

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

TRANSPORTS, MER ET PÊCHE

Arrêté du 19 septembre 2013 portant nomination au Conseil supérieur de l'aviation civile

NOR : TRAA1323814A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
chargé des transports, de la mer et de la pêche,
Vu l'article D. 370-4 du code de l'aviation civile,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil supérieur de l'aviation civile :

M. Emmanuel Ly-Batallan, en qualité de représentant du ministre chargé des affaires étrangères,
en remplacement de Mme Caroline Malaussena.

M. Philippe Caradec, en qualité de représentant du ministre chargé de l'aménagement du territoire,
en remplacement de M. Pascal Mignerey.

M. Alain Battisti, en qualité de représentant des entreprises de transport aérien, en remplacement
de M. Lionel Guérin.

M. Jean-Pierre Bes, en qualité de représentant des entreprises de transport aérien, en rempla-
cement de M. Jean-Baptiste Vallé.

M. Jean-Michel Vernhes, en qualité de représentant des exploitants d'infrastructures aéro-
portuaires, en remplacement de M. Claude Terrazoni.

Article 2

Le directeur général de l'aviation civile est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié
au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 19 septembre 2013.

Pour le ministre délégué et par délégation :
L'adjoint au directeur du transport aérien,
J. LE GUILLOU